

SPECIAL RENTREE SCOLAIRE

INSCRIPTIONS CANTINE, GARDERIE, RYTHMES PERI-SCOLAIRES

Nous vous souhaitons à tous une bonne rentrée. Pour l'année scolaire 2014-15, plusieurs changements d'organisation sont à prendre en compte :

1) Changement de prestataire pour les inscriptions Cantine, Garderie, Accueil Loisirs ...

Nous avons choisi de changer de prestataire pour avoir un logiciel plus performant, plus complet et, surtout, en liaison avec nos propres outils de facturation. Pour des raisons techniques, la formation de notre personnel ne peut se faire avant fin août. Aussi, pour les 15 premiers jours de septembre (temps de la mise en place de ce nouvel outil), nous demandons aux parents d'inscrire leurs enfants à la garderie périscolaire ou/et à la cantine à la mairie, soit par téléphone au 04.76.08.44.69, soit par email : mairie.saint-vincent-de-mercuzze@wanadoo.fr).

Vous recevrez vos identifiants dès la 2^{ème} semaine de septembre pour inscrire vos enfants sur le nouveau logiciel "e.enfance" de Magnus.

Pour les nouveaux arrivants sur la commune, nous vous invitons à prendre contact auprès de Mme Edith TOMASSINI au 04.76.08.44.69.

Merci de votre compréhension pour ce retard de mise en place indépendant de notre volonté.

2) Inscriptions Cantine et Garderie Périscolaire

Attention : Des modifications ont été apportées sur les délais de réservations et de changements d'inscriptions possibles, à savoir :

- Pour la Cantine : au plus tard **le jour précédent** jusqu'à 8h15 du matin,
- Pour la Garderie du matin : au plus tard **le jour précédent** jusqu'à 12h00.
- Pour la Garderie du soir : au plus tard **le jour précédent** jusqu'à 12h00.

Au-delà de ces délais, la modification ne sera pas prise en compte et le service sera facturé.

3) Rythmes scolaires

A partir de la rentrée, les nouveaux rythmes scolaires entrent en vigueur.

- A l'école maternelle, les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) auront lieu le lundi, mardi et mercredi de 15H30 à 16H30, le vendredi fin de la journée à 15H30.
- Pour l'école élémentaire, les TAP auront lieu le mardi et jeudi de 15H00 à 16H30.

DATE ET HORAIRES DE RENTREE

Ecole Maternelle et Élémentaire : MARDI 2 SEPTEMBRE 2014 - Accueil des élèves à partir de **8h35**.

En cas de nouvelle inscription, veuillez prévenir la Mairie **avant le jeudi 28 août** au **04 76 08 44 69** et vous présenter le **Lundi 1^{er} septembre 2014** à l'Ecole entre **9h30 et 10h30** muni du livret de famille, d'un justificatif de domicile, du carnet de vaccinations et d'un certificat de radiation si l'enfant a déjà été scolarisé.

Les horaires Ecole Maternelle

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h45-12h/13h30-15h30
Vendredi à 15h30 garderie périscolaire possible.
Mercredi : 8H45-11H45
Rythmes scolaires : lundi, mardi, jeudi : 15h30-16h30

Les horaires Ecole Élémentaire

Lundi et vendredi : 8h45-12h00 et 13h45-16h30
Mardi et jeudi : 8h45-12h00 et 13h45-15h00
Mercredi : 8H45-11H45
Rythmes scolaires : mardi et jeudi de 15h-16h30

TARIFICATION 2014-2015

A partir de cette année scolaire :

- **Mensualisation** de la facturation cantine, garderie, accueil loisirs et rythmes scolaires,
- Application du **quotient familial** sur les tarifs cantine, garderie, rythmes scolaires.

CANTINE SCOLAIRE

Quotient familial								
<350	351 à 460	461 à 600	601 à 750	751 à 900	901 à 1050	1051 à 1400	1401 à 1700	> 1701
-50%	-40%	-30%	-25%	-20%	-15%	-10%	-5%	
2,70	3,24	3,78	4,05	4,32	4,59	4,86	5,13	5,40

Prix du repas par enfant + garderie périscolaire méridienne.

GARDERIE PERISCOLAIRE*

Facturation de la garderie périscolaire à la ½ heure.

La garderie périscolaire fonctionne du lundi au vendredi. Les enfants seront accueillis à partir de 7h30 à la cantine et conduits dans leurs classes dès 8h35.

Le soir, la garderie fonctionnera de 16h30 à 18h30. Les enfants seront pris en charge dans leurs classes et accompagnés jusqu'à la garderie.

Mise en place d'une garderie périscolaire le mercredi de 11h45 à 13h00.

** Rappelons que la garderie n'est pas un lieu d'étude, mais de surveillance, avec possibilité pour les enfants de jouer ou se reposer. La garderie fonctionne tous les jours pendant les périodes scolaires. Les enfants qui le souhaitent pourront apporter leur goûter.*

Quotient familial								
<350	351 à 460	461 à 600	601 à 750	751 à 900	901 à 1050	1051 à 1400	1401 à 1700	> 1701
-50%	-40%	-30%	-25%	-20%	-15%	-10%	-5%	
0,5	0,6	0,7	0,75	0,8	0,85	0,9	0,95	1

Prix à la ½ heure.

RYTHMES SCOLAIRES

L'aménagement des rythmes scolaires a été l'objet de grande discussion en cette fin d'année scolaire mais nous avons abouti à des prix plus que raisonnables compte tenu des prestations offertes.

Pour les deux premières sessions : Anglais, art plastique, judo, karaté, ateliers créatifs, théâtre, informatique pour les élémentaires sont dispensés par des intervenants extérieurs à plus de 60%, les autres activités étant assurées par notre personnel enfance jeunesse. A ce jour, 84 % des enfants sont inscrits au TAP en élémentaire.

Pour la maternelle grande section, ce sera éveil musical, arts plastiques et ateliers marionnettes. Les ATSEM prendront en charge les activités des petites et moyennes sections jusqu'à Pâques pour ne pas leur changer leurs habitudes en terme de référents. A ce jour 71 % des enfants sont inscrits au TAP en maternelle.

Quotient familial								
<350	351 à 460	461 à 600	601 à 750	751 à 900	901 à 1050	1051 à 1400	1401 à 1700	> 1701
-50%	-40%	-30%	-25%	-20%	-15%	-10%	-5%	
TARIF TAP ELEMENTAIRE/SEMAINE								
2,00	2,40	2,80	3,00	3,20	3,40	3,60	3,80	4,00
TARIF TAP MATERNELLE/SEMAINE								
1,75	2,10	2,45	2,63	2,80	2,98	3,15	3,33	3,50

Tarif TAP (Temps d'Activités Périscolaire) à la semaine par enfant.

1^{ère} session du 15 septembre aux vacances de Toussaint.

2^{ème} session : du 3 novembre aux vacances de Noël.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Vous pouvez prendre connaissance dès à présent des horaires et des arrêts des transports scolaires sur le site : http://www.le-gresivaudan.fr/IMG/pdf_psvma.pdf

Pour leur sécurité les enfants seront accompagnés de Marie Hélène, ATSEM de l'école maternelle.